

Programme de bourses facultaires 2023-2024

pour personnes étudiantes inscrites à un
programme de maîtrise avec cheminement recherche

Attribution au trimestre d'hiver 2024

Description

L'École de gestion offre des bourses facultaires aux personnes étudiantes inscrites aux maîtrises en administration et en économique, avec cheminement recherche (mémoire). Les bourses, dont la valeur peut atteindre 2 000 \$ chacune, seront offertes aux personnes étudiantes en début de parcours à la maîtrise. L'attribution des bourses relève de la responsabilité du comité de la recherche de l'École de gestion.

Admissibilité

Les personnes étudiantes ayant complété au moins un trimestre (minimum 9 crédits) et au plus trois trimestres à temps complet à la date du concours sont admissibles au programme de bourses.

Les personnes étudiantes qui détiennent une bourse d'excellence en recherche de l'UdeS au moment de déposer leur demande ne sont pas admissibles au présent concours.

Renouvellement des bourses

Les bourses sont octroyées pour une seule fois et ne sont pas renouvelables.

Critère de sélection

Le critère de sélection est l'excellence du dossier de la personne étudiante. La moyenne cumulative obtenue pendant le programme de maîtrise sert au classement du dossier. L'utilisation d'une cote Z permet de tenir compte de la variance dans les groupes et de les comparer à leur groupe de référence.

Présentation de la demande

La personne étudiante qui désire poser sa candidature pour l'obtention d'une bourse doit remplir le formulaire de demande de bourse (voir en annexe). Il n'est pas nécessaire de joindre un relevé de notes.

Formulaire de demande

Le formulaire de demande de bourse est disponible en annexe.

Date limite de dépôt des dossiers

La date limite de dépôt du formulaire de demande de bourse est le **1^{er} février 2024**. Le formulaire complété doit être transmis en format électronique à vdr.eg@usherbrooke.ca.

Attribution et remise des bourses

Le comité de la recherche de l'École se réunit en février pour analyser les demandes et faire ses recommandations. Les résultats du concours sont communiqués par lettre officielle par la suite.

La remise des bourses se fait lors d'une cérémonie officielle au cours du trimestre d'hiver, auquel les boursières et boursiers sont tenus de se présenter. Les boursières et boursiers s'engagent aussi à participer au moins une fois, durant leurs études, au concours annuel d'affiches scientifiques de l'École de gestion.

Formulaire de demande
Programme de bourses facultaires 2023-2024
 pour les personnes étudiantes inscrites à un
 programme de maîtrise avec cheminement recherche

1	Nom, prénom :	
2	Matricule étudiant :	
3	Adresse de correspondance :	
4	Adresse permanente :	
5	Programme d'études et concentration :	
6	Date de la première inscription au programme :	
7	Titre du mémoire : (si disponible)	
8	Nom de la directrice ou du directeur de recherche du mémoire :	

Signatures

Étudiante ou étudiant :		Date :	
Directrice, directeur de recherche :		Date :	

**Retourner ce formulaire complété à vdr.eg@usherbrooke.ca
 au plus tard le 1^{er} février 2024 à 23h59**